

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN
M. Pierre PRIBETICH
M. Jean ESMONIN
M. Gilbert MENUT
Mme Colette POPARD
M. Rémi DETANG
M. Jean-Patrick MASSON
M. François DESEILLE
M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel JULIEN
Mme Marie-Françoise PETEL
M. Gérard DUPIRE
Mme Catherine HERVIEU
M. Jean-Claude DOUHAIT
M. Jean-Paul HESSE

M. Michel JULIEN
Mme Marie-Françoise PETEL
M. Gérard DUPIRE
Mme Catherine HERVIEU
M. Jean-Claude DOUHAIT
M. Jean-Paul HESSE
Mlle Badiaâ MASLOUHI
M. Yves BERTELOOT
M. Patrick MOREAU
M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Pierre SOUMIER
M. André GERVAIS
M. Alain MILLOT

M. Benoît BORDAT M. Joël MEKHANTAR M. Christophe BERTHIER M. Philippe DELVALEE M. Georges MAGLICA Mme Anne DILLENSEGER Mme Christine DURNERIN Mme Nelly METGE Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE Mme Elisabeth BIOT Mlle Christine MARTIN Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY M. Alain MARCHAND M. Mohammed IZIMER Mme Hélène ROY Mme Jacqueline GARRET-RICHARD

Mme Joëlle LEMOUZY
M. Jean-Yves PIAN
Mlle Stéphanie MODDE
M. Philippe CARBONNEL
M. Alain LINGER

M. Pierre LAMBOROT
M. Louis LAURENT
M. Roland PONSAA
Mme Christine MASSU

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET

M. Michel FORQUET
M. Claude PICARD
M. Gaston FOUCHERES
M. Pierre PETITJEAN
M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gilles MATHEY

Mme Françoise EHRE
Mme Geneviève BILLAUT
M. Murat BAYAM
M. Michel BACHELARD
M. Philippe BELLEVILLE

M. Norbert CHEVIGNY Mme Noëlle CAMBILLARD.

Membres absents:

M. José ALMEIDA
M. Jean-François DODET
M. Patrick CHAPUIS
M. Jean-François GONDELLIER
M. Mohamed BEKHTAOUI
M. Lucien BRENOT
M. Michel ROTGER
Mme Claude DARCIAUX
M. Philippe GUYARD
M. Rémi DELATTE
M. Gilles TRAHARD

M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

IFORE Bourgogne - Demande de subvention pour 2009

Par correspondance en date du lundi 28 septembre 2009, l'IFORE Bourgogne a sollicité du Grand Dijon, une subvention de 17.500 € au titre de l'année 2009, et ce, afin de poursuivre son action de transmission – reprise d'entreprises.

La Communauté d'Agglomération est présente aux côtés de l'IFORE Bourgogne depuis l'année 2004, et ce soutien a permis de mener un nombre important d'opérations de transmission – reprise : au titre du territoire de l'agglomération, ce sont 43 dossiers qui ont été soutenus, à travers une subvention globale de 74.000 € versée à l'IFORE.

La nouvelle Secrétaire générale de l'IFORE Bourgogne, Céline RABUT, est venue présenter les missions de la structure, et l'évolution envisagée sur 2010 :

Volet transmission / reprise

Selon bilan de l'IFORE (2004 – 2009), 100 entreprises ont été transmises, et par ce biais, 1.250 emplois ont été pérennisés.

L'IFORE envisage de collaborer avec la CCI sur ce volet transmission / reprise, d'accompagner également les entreprises dans leur projet de développement, d'aller au contact des entreprises, y compris non adhérentes CGPME.

Volet formation / information / sensibilisation / conseil

L'IFORE souhaite accompagner les entreprises, dans la détection du savoir-faire et des compétences, en organisant des journées de formation opérationnelle pour les entreprises (anticiper la reprise).

Volet Small Business Act

L'IFORE veut faciliter l'accès aux marchés publics, en organisant des modules de formation à coût faible, pour les entreprises de l'agglomération.

Cette stratégie pourrait faire l'objet d'un nouveau partenariat mais qui n'est pas, aujourd'hui, d'actualité.

Pour l'heure, l'IFORE recherche des financements complémentaires pour l'année 2009 (cf budget détaillé), sur la base des objectifs du partenariat précédent, à savoir la prise en charge financière de 10 dossiers transmission - reprise d'entreprises de l'agglomération dijonnaise, pour un montant de 17.500 €.

Pour information, l'objectif 2009 est aujourd'hui atteint ; en effet, l'IFORE a accompagné 10 chefs d'entreprises de l'agglomération, et a permis ainsi de pérennisés 275 emplois sur 2009.

Concernant les subventions attendues des collectivités, la Région ne s'est pas encore prononcée, mais, par contre, le Département a déjà octroyé 17.500 € pour 2009.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 17.500 € à l'IFORE Bourgogne, dans le cadre du soutien apporté par la Communauté d'Agglomération, aux actions visant à maintenir ou à favoriser l'activité économique.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE:

- -d'attribuer à l'IFORE Bourgogne, une subvention de 17.500 € au titre des dossiers de transmissions et reprises d'entreprises sur le territoire de l'agglomération dijonnaise menées au cours de l'année 2009 :
- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

21 DEC. 2009

Convocation envoyée le 10 décembre 2009 Publié le 18 DEC. 2009 Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Pour extrait conforme, one President our le Président COMMUNAUTE N°56 - 2/2

GD2009-12-17-56

FORE BOURGOGNE

RECETTES

BUDGET 2009

DEPENSES

17500 payé TTC **22 000** 17 500 17 500 20 000 prévu Grand Dijon CG 21 Organismes

VU pour être annexé à délibération 56

17 DEC. 2009 du Conseil du :

DIJON, le : 1 8 DEC. 2009 LE PRÉSIDENT,

Pour le Président, le vice-Président,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 1 DEC. 2009



leutios	
pretariat	3800
adrement	23000
placement	3300
ictionnement	
mmunication (presse, supports d'édition, internet)	18000
janisation d'évenements (entreprissimo, forum emploi)	3000
uriers, téléphone	1000
ers (assurances, fournitures de bureau, matériel)	14000
COUT GLOBAL	66100